

Communiqué de presse
17 mars 2025

Aux représentant-e-s des médias

Une récente étude atteste que piétonnisation et achats font bon ménage

Une étude demandée par le Conseil municipal démontre que la grande majorité des achats dans les commerces genevois s’effectue à proximité de chez soi et avec un mode de déplacement doux. Les constats posés permettent de mieux cerner le décalage entre certaines perceptions et la réalité, tout en identifiant les principaux enjeux d’aménagement des rues commerçantes.

Le projet de délibération intitulé « Objectiver les modes de transport utilisés par les clientes et clients des commerces situés en Ville de Genève » (PRD-316) visait à mieux comprendre les comportements de mobilité de la clientèle qui fait ses achats en Ville, en menant une étude indépendante sur le sujet. Cette volonté reposait sur plusieurs constats. Les données existantes indiquent que la majorité des déplacements afin d’acquérir un bien ou accéder à un service s’effectuent en mobilité douce (marche, vélo, transports publics), tandis que la part des transports individuels motorisés demeure minoritaire. Pourtant, à chaque projet d’aménagement comprenant une piétonnisation, une partie des commerçantes et commerçants exprime des préoccupations quant à leur futur chiffre d’affaires. Des expériences récentes ont révélé des divergences de perception quant à l’impact des aménagements proposés sur l’attractivité du lieu entre les personnes habitant un quartier et celles qui y possèdent un commerce.

Une étude, trois méthodes

Dans ce contexte, la Délégation du Conseil administratif à l’économie (DELECO) a mandaté le bureau de recherche indépendant 6t, spécialisé dans la mobilité, pour réaliser un travail qui s’est basé sur trois outils complémentaires : les analyses de l’enquête « Microrecensement mobilité et transports » (MRMT), réalisée par l’Office fédéral de la statistique (OFS) et de l’Office fédéral du développement territorial (ARE), une large enquête in-situ auprès des clientes et clients dans quatre secteurs de la ville et un questionnaire en ligne à destination des commerces.

Des résultats confortant les aménagements en cours

Les résultats de l’étude mettent en évidence l’importance de la proximité pour l’activité commerciale en Ville de Genève. Les résidentes et résidents de la commune représentent ainsi entre 75 % et 78 % de la clientèle. Cette proximité se traduit sur les manières de se déplacer. 89 % des consommateurs et consommatrices utilisent des modes de transport doux. La marche à elle seule représente 46% des déplacements pour motifs commerciaux.

Pour Sébastien Munafò, directeur de 6t, « les rues apaisées ont tendance à améliorer la fréquentation des boutiques et autres restaurants, notamment parce qu’elles stimulent les achats spontanés et la flânerie. Par ailleurs, la majorité des automobilistes se disent prêts à adopter d’autres modes de transport si les alternatives sont attractives ».

« Cette étude va nous permettre de mener à bien des projets positifs pour les commerces comme pour la population. Elle nous confirme aussi que les mesures que nous prenons, notamment dans le cadre de la Stratégie climat, vont dans la bonne direction », complète Alfonso Gomez, conseiller administratif et président de la DELECO.

Des recommandations et des clarifications nécessaires

Pour accompagner ces changements, une communication ciblée sur les mesures d'apaisement est souhaitable afin de répondre aux craintes liées à l'accessibilité en transports publics et aux livraisons. Le rapport recommande également une meilleure gestion des mobilités douces, notamment une meilleure protection des piétons, en clarifiant les axes cyclables pour éviter les conflits. Il souligne l'importance de renforcer l'offre en transports publics, surtout le samedi, et d'assurer une offre adéquate de stationnement de transport individuel motorisé (TIM), sans qu'elle ne soit nécessairement en surface ou à proximité immédiate des commerces. Enfin, le dialogue avec les milieux économiques doit être maintenu afin d'évaluer objectivement l'impact des mesures et adopter une approche agile en fonction des résultats observés.

Des projets d'aménagements ambitieux

L'IN7 (« Pour un centre-ville vivant, piéton et végétalisé »), traitée en 2021, et sa mise en œuvre s'inscrivent dans la continuité des recommandations de l'étude en améliorant l'accessibilité piétonne, en réduisant la place du trafic motorisé et en renforçant l'attractivité du centre-ville. La récente demande de crédit pour réaménager le secteur de Rive ainsi que le résultat du concours pour la requalification du secteur de la Rôtisserie vont dans ce sens et permettront de revaloriser le cœur de la Cité et apporter une réelle amélioration de la qualité de vie en ville. « Il faut en finir avec les fausses croyances qui associent forcément la vie économique au « tout voiture », estime Frédérique Perler, conseillère administrative chargée de l'aménagement et de la mobilité. Si certaines activités bien précises dépendent en effet d'une accessibilité motorisée, on constate aussi, dans toutes les villes, que les centres apaisés sont des eldorados commerciaux et que la piétonnisation, entre autres effets positifs, met en valeur l'offre commerciale d'un lieu. »

Contacts pour les médias :

Anne Bonvin Bonfanti
Département des finances, de l'environnement et du logement
022 418 22 43 ou 079 594 1492
anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch

Anaïs Balabazan
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
022 418 20 53
anais.balabazan@geneve.ch

Sébastien Munafò
6t-bureau de recherche
022 552 02 98
sebastien.munafò@6-t.co